

Qui a peur des *gender studies*?

Matins Philo – Saison 11

Leçon 4

28 février 2023

Dr. Nathalie Grandjean

Sexualités et normativités

Quand Monique Wittig dit : « les lesbiennes ne sont pas des femmes », elle permet de penser l'hétérosexualité comme une normativité. Dès lors, les sexualités LGBTQ ne doivent plus être considérées comme des maladies mentales, mais comme des écarts à la norme.

Rappel

- Le genre est
 - une construction sociale
 - un processus relationnel
 - un rapport de pouvoir
 - imbriqué dans d'autres rapports de pouvoir
- Triple déplacement de la triade sexe/genre/sexualités: le genre précède le sexe, mais la sexualité précède le genre
- Hétéronormativité comme norme du genre
 - Adrienne Rich: hétérosexualité forcée
 - Gayle Rubin: « hiérarchie sexuelle » qui classe les pratiques sexuelles de « bon sexe » à « mauvais sexe »

Mêmeté et différence

- « (...) la première étape du féminisme a été marquée par une pensée du même ; nous avons maintenant à aborder une pensée de l'autre »
- Mêmeté? Entre-soi des femmes, sororité, le féminin universel, une « socialité féminine indistincte »
 - « Idée d'une spécificité féminine, une féminitude, différente de la féminité traditionnelle mais non moins imposante, qui produisait entre les femmes une harmonie spontanée, immédiate, de type instinctif, que nous avons désignée comme sororité. »
 - Prendre le contrepied du patriarcat pour affirmer qu' « aux femmes appartenait désormais la pureté des sentiments, l'absence d'ambition, le pacifisme, etc. »
 - Les opprimés sont forcément bons, purs; rejet de tout ce qui apparaît comme masculin « la répartition et la spécialisation des tâches, la hiérarchie, l'affirmation individuelle, le rapport à l'argent, l'élaboration de règles ou de lois de fonctionnement. »

Collin Françoise, de Vilaine Anne-Marie. « La même et les différences ». In: *Les Cahiers du GRIF*, n°28, 1983. D'amour et de raison. pp. 7-16

Mêmeté et différence

- Critiques de la mêmeté:
 - Critique de la reproduction du modèle familial (“sororité”), qui réinstalle les archétypes de la mère (bonne ou mauvaise), les conflits familiaux entre frères et soeurs
 - Urgence de trouver une médiation autre que patriarcale et/ou plaisir d’en être débarrassé → fragilité et violence du “néo-féminisme”
 - *Momentum* d’une complète adhésion à soi-même de l’identité de femme → naturalité ou immédiateté
 - “la socialité des femmes arrachées à la socialité patriarcale doit désormais se définir au-delà de l’utopie de la fusion » → pensée de l’autre

Le sujet comme femme

- « *Je suis une femme, mais je n'est pas une femme.* Il me semble que cette proposition éclaire ce que je voudrais dire. Je suis une femme, c'est bien évident, je suis (entre autres aussi ou surtout) une femme mais je, le sujet, ne se définit pas par cette seule féminité, ne s'y réduit pas »
- « Cette déprise, cette sorte de réserve par rapport à ma réalité de femme, devient alors **la condition de possibilité du féminisme** »
- « Si le privé est politique, le privé et le politique ne se recouvrent cependant pas absolument et ne peuvent être identifiés : une certaine ouverture les sépare, dans laquelle s'insinue le vieux thème tragique : il arrive d'aimer même ce qui est politiquement ou militairement adverse (l'ennemi). »

Crise du sujet féministe

- « Unanimisme fusionnel » (Bard), ou « mêmeté » (Collin) de la 2^{ème} vague féministe
- Les femmes peuvent-elles toutes se reconnaître dans le sujet unitaire du féminisme : « Nous, les femmes »?
- Le sujet féministe traverse une crise profonde avec la naissance du lesbianisme radical, qui revendique une identité politique lesbienne et accuse la sororité féministe d'avoir invisibilisé le lesbianisme.

Monique Wittig, le lesbianisme radical

- L'hétérosexualité est un système politique qui fonctionne sur la répartition binaire des êtres humains en classes de sexes (femmes et hommes) selon des critères biologiques et l'utilisation des organes génitaux (mâles et femelles) comme marqueurs de l'identité sexuelle
- L'hétéronormativité impose un destin: hétérosexualité, reproduction, monogamie, contrôle de la sexualité; et invisibilise les autres pratiques sexuelles
- L'hétérosexualité est un régime d'esclavagisation des femmes
 - Femmes: esclaves qui négocient les conditions de l'hétérosexualité
 - Lesbiennes : fugitives, transfuges

Monique Wittig, le lesbianisme radical

- Conflit entre un « universalisme radical » (qui devrait prendre en charge *toutes* les oppressions de *toutes* les femmes), et un « lesbianisme radical » pour qui le féminisme, parce qu'il présuppose un sujet « femmes », réaffirme le régime hétérosexuel dans lequel sont produites les catégories de sexe/genre
- Théorisant l'hétérosexualité comme un régime politique (plutôt que comme une orientation sexuelle personnelle), Monique Wittig propose de substituer aux « femmes » le sujet politique « lesbiennes » comme identité de résistance
- « Qu'est-ce que la-femme ? [...] Franchement c'est un problème que les lesbiennes n'ont pas, simple changement de perspective, et il serait impropre de dire que les lesbiennes vivent, s'associent, font l'amour avec des femmes car la-femme n'a de sens que dans les systèmes de pensée et les systèmes économiques hétérosexuels. Les lesbiennes ne sont pas des femmes. »

Monique Wittig, le lesbianisme radical

- Renversement théorique et épistémologique: « Les lesbiennes ne sont pas des femmes »
- [...] « lesbienne » est le seul concept que je connaisse qui soit au-delà des catégories de sexe (femme et homme) parce que le sujet désigné (lesbienne) *n'est pas* une femme, ni économiquement, ni politiquement, ni idéologiquement. Car en effet ce qui fait une femme, c'est une relation sociale particulière à un homme [...] relation à laquelle les lesbiennes échappent en refusant de devenir ou de rester hétérosexuelles »

(M. Wittig, « On ne nait pas femme », in *La Pensée straight*, Paris, Amsterdam, 2013, p. 57)

- « coup de force » épistémologique qui problématise la catégorie « femmes » comme une catégorie hétéronormative et qui politise le lesbianisme

Monique Wittig, le lesbianisme radical

- Il ne s'agit pas de proposer une *société* lesbienne ; le lesbianisme n'est pas une fin en soi, mais elle est la seule forme possible qui permette la destruction du système hétéronormatif
- Les lesbiennes sont celles qui sont capable de résistance face aux diverses formes d'oppression, telles que les rapports d'esclavage, les rapports capitalistes et les rapports de « classes de sexe ». Cette position de résistance individuelle et collective aboutirait à l'annulation des systèmes de pouvoir.
- A la suite de Guillaumin et de son analyse de la naturalisation du sexe, il n'y a pas deux sexes puisque les femmes sont *le* sexe : « le féminin porte la marque du genre et ne peut jamais être au-delà des genres » dans la mesure où le genre « dit, à tort, masculin signifie fondamentalement l'humain en général »
- Le lesbianisme n'est pas perçu comme une catégorie fixe mais comme porteur de l'avènement de la personne humaine, c'est-à-dire non genrée, non sexualisée, car non-incluse dans le contrat hétérosexuel reproductif.

Colette Guillaumin

- « les femmes (...) sont déjà propriété. Et lorsqu'on nous parle, à propos d'ici ou d'ailleurs, d'échange des femmes, on nous signifie cette vérité-là, car ce qui «s'échange» est déjà possédé ; les femmes sont déjà la propriété, antérieurement, de qui les échange ».
- « L'appropriation physique dans les rapports de sexes (...) contient l'accaparement de la force de travail, (...). Le corps est un réservoir de force de travail, et c'est en tant que tel qu'il est approprié. Ce n'est pas la force de travail, distincte de son support/producteur en tant qu'elle peut être mesurée en «quantités» (de temps, d'argent, de tâches) qui est accaparée, mais son origine : la machine-à-force-de-travail ».
- Nommé «esclavage» et «servage» dans l'économie foncière, ce type de rapport pourrait être désigné sous le terme «sexage» pour ce qui concerne l'économie domestique moderne, lorsqu'il concerne les rapports de classes de sexe.

Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes », *Questions Féministes*, No. 2, Les corps appropriés (février 1978), pp. 5-30

Colette Guillaumin

- Quatre formes de l'appropriation corporelle des femmes
 1. l'« obligation sexuelle » des femmes, c'est-à-dire l'injonction à avoir des rapports sexuels et à être disponibles à la volonté des hommes qui désirent des rapports. Cela les constitue en objet sexuel et non en sujet puisqu'elles peuvent être considérées, évaluées, réduites et/ou traitées comme un simple corps par autrui.
 2. « l'appropriation des produits de leur corps » : à travers l'injonction à faire des enfants, les femmes sont plus souvent que les hommes questionnées et moralisées lorsqu'elles ne souhaitent pas en avoir (par la famille, les médecins, les gynécologues, etc.).
 3. « l'appropriation de leur temps », dévoué aux tâches ménagères, à l'aménagement de la maison, à la garde des enfants, à la préparation des repas, etc.
 4. « la charge physique des membres du groupe », principalement réalisée hors salaire, qui consiste dans le travail de soin (*care*) de l'ensemble des membres de la société (conjoint, parents âgés, enfants, individus malades, etc.).

Les racines patriarcales du contrat social

- Carol Pateman, « The sexual contract » (1988): le contrat social est un « contrat sexuel »
- « Le pacte original est un contrat sexuel autant qu'un contrat social : il est sexuel au sens où il est patriarcal – dans la mesure où il établit le droit politique des hommes sur les femmes – et au sens où il instaure un accès réglé des hommes aux corps des femmes. Le contrat originel crée ce que j'appellerai, à la suite d'Adrienne Rich, « la loi du droit sexuel masculin ». Loin de s'opposer au patriarcat, le contrat est le moyen par lequel le patriarcat moderne est constitué »

Les racines patriarcales du contrat social

- « l'envers refoulé du contrat social » : partage (hiérarchique) classique dans la théorie politique moderne entre sphère privée et sphère publique, les femmes étant relayées dans la sphère privée et les hommes occupant l'espace public valorisé
 - ce partage instaure la subordination des femmes
 - « sexage » (Guillaumin): appropriation du ventre des femmes, tâches domestiques, soin aux vulnérables, gratuité du travail
 - Le patriarcat est inscrit dans le « contrat social », il est constitutif de la modernité libérale

Contrat social, patriarcat et fratriarcat

- Le patriarcat est inscrit dans le « contrat social », il est constitutif de la modernité libérale.
- Or, non seulement le « contrat sexuel » institue l'inégalité entre les hommes et les femmes, mais il constitue aussi le sexe lui-même, soit les catégories masculine et féminine ; c'est la subordination qui les fait exister en leur donnant sens.
- « En décrétant la liberté, l'égalité, la fraternité des égaux, et en accordant aux hommes le statut d' « égal », les régimes révolutionnaires ont recréé d'une main ce qu'ils avaient supprimé de l'autre : abolissant les ordres et les privilèges qui divisaient la société « horizontalement », ils ont fabriqué de nouveaux ordres et de nouveaux privilèges divisant la société cette fois « verticalement » (on naît homme ou femme comme on naissait noble ou roturier) » (Viennot 1996, 2006, 2008).

Contrat social, patriarcat et fratriarcat

- « Fratriarcat » succède au patriarcat: phénomène de cooptation entre hommes (qui se choisissent/se recrutent entre eux)
 - En France, en 1848, la fraternité devient l'un des trois termes de la devise républicaine //suffrage universel masculin
 - Fraternité : la République est celle des frères, « fratriarcat »
 - Suffrage des hommes dit « universel » précède celui des femmes
- Résistance des hommes au partage du pouvoir dans l'espace public
- Controverse autour de la parité
 - Il y a un écart mais il se comblera proportionnellement à l'entrée des femmes en politique (// tout autre position de pouvoir)
 - Imposer la parité comme « mal nécessaire »?
 - « Refuser la parité, c'est refuser de prendre en considération la société telle que l'Histoire l'a produite », càd « naturellement » inégalitaire.

Bibliographie

- Collin, Françoise, de Vilaine Anne-Marie. « La même et les différences ». In: *Les Cahiers du GRIF*, n°28, 1983. D'amour et de raison. pp. 7-16.
- Eloit, Ilana. « Trouble dans le féminisme. Du « Nous, les femmes » au « Nous, les lesbiennes » : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », *20 & 21. Revue d'histoire*, vol. 148, no. 4, 2020, pp. 129-145.
- Guillaumin, Colette, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes », *Questions Féministes*, No. 2, Les corps appropriés (février 1978), pp. 5-30.
- Pateman, Carol, *Le contrat sexuel*, La Découverte, coll. « textes à l'appui », 2010 (1988).
- Wittig, Monique, *La pensée straight*, Paris, éd. Amsterdam, 2013.